



Infos

Avril 2020 - 2

N° 379

Spécial

MAIRIE

106 rue de la Mairie
Le Bourg
16590 BRIE

☎ 05 45 69 96 89

@mail : mairie@mairie-brie.fr

www.brie.fr

Michel BUISSON, Maire de Brie

06 08 53 38 71

michel.buisson@brie.fr

L'actualité par MAIL

Si vous souhaitez recevoir chaque semaine les infos de votre commune par mail, contacter : nathalie.dulais@gmail.com

Brie Infos, édité par la Mairie

Directeur publication : Michel BUISSON

Responsable publication : Nathalie DULAIS

Réalisation : Service administratif de la mairie

Impression : Imprimerie Valantin

Distribution : services municipaux

Un numéro d'urgence : Si vous connaissez une personne, une famille ou si vous êtes vous-même en difficulté pendant cette crise sanitaire, si vous avez un problème de santé et pas de médecin traitant, si vous connaissez des personnes qui ne peuvent pas aller faire leurs courses ou qui ont besoin de se déplacer chez un médecin, à la pharmacie,...., n'hésitez pas à appeler le : **06.08.53.38.71**

Retrait d'argent liquide : Tous les titulaires d'un compte à la Banque Postale peuvent recevoir de l'argent liquide à domicile. Pour cela, ils doivent demander à leur facteur qui se chargera des démarches et leur livrera 150 € maximum dans un délai d'une semaine environ.

Le distributeur de billets : qui a été saccagé va être reconstruit, mais il est impossible de donner une date de réutilisation.

La poste de Brie : est fermée, mais les postes de Ruelle et La Rochefoucauld sont ouvertes et à partir de lundi prochain, l'agence postale de Jauldes sera ouverte tous les jours de 8 h 30 à 13 h du lundi au vendredi.

Les travaux de la maison médicale : ont recommencé. Il reste les finitions, soit environ une semaine de travaux. Pour l'instant, la date d'ouverture n'est pas encore fixée. Pour les renouvellements de médicaments, s'adresser à la pharmacie, et pour toute consultation, si vous n'avez pas de médecin traitant, appeler le **06.08.53.38.71**

La déchetterie : est toujours fermée, et ouvrira progressivement à partir du 11 mai.

Déclaration des revenus : La déclaration des revenus doit s'effectuer par informatique avant le **4 juin**, et le **12 juin** par papier. Si vous avez des questions, Christian Chaussat peut vous aider : **06 37 09 47 16**

Connexion informatique : Si vous avez des problèmes de connexion internet, contactez Christophe Ramblière : **06 82 22 55 45**

Confection de masques : Si vous avez des talents de couturier(e)s pour confectionner des masques qui seront distribués aux habitants de notre commune, contactez Christiane Guery : **06 87 14 07 07**

Déchets verts

Comme les déchetteries n'ouvriront que le 11 mai, et encore progressivement, en attendant, la commune a décidé d'ouvrir **exceptionnellement et provisoirement** son aire de broyage route des Brebions afin que les personnes désireuses d'évacuer **uniquement leurs déchets verts** puissent le faire.

Pour cela il vous faut impérativement prendre rendez-vous en téléphonant le matin au 06.22.99.39.28 en donnant votre nom, adresse et numéro d'immatriculation de votre véhicule.

Un rendez-vous (jour et heure) vous sera donné pour vous accueillir.

Évidemment, il faudra vous munir de votre attestation de déplacement dérogatoire en cochant la deuxième case.

Ce service est réservé aux habitants de Brie.

Numéros d'urgence :

• Les violences conjugales :

0800 16 79 74 violences conjugales en Charente
24 h/24 et 7j/7, par SMS le : 114

• Plateforme arrêtons les violences, ouvert du lundi au samedi de 9 h à 19 h : 3919

En cas d'urgence appel : 112 ou 114 par SMS

• Plateforme d'écoute psychologique portée par la Plateforme Territoriale d'Appui (PTA) ouverte depuis début avril

Vous avez une inquiétude, un besoin de parler ou d'échanger des professionnels sont à votre écoute tous les jours de 9h00 à 17h00 au : 0809 109 109 (coût géré par la PTA)

• Enfance en danger : 119



L'Accueil de Loisirs SAFABRIE

Inscriptions VACANCES D'ÉTÉ

Les demandes d'inscriptions pour les vacances estivales seront à effectuer cette année en 3 étapes

• Étape 1 : RETRAIT DU DOCUMENT

impression de la fiche d'inscription à partir du 4 mai sur le site internet safabrie.brie.fr

• Étape 2 : PRE - INSCRIPTION

retour de la fiche d'inscription du 18 au 29 mai sur notre messagerie safabrie@brie.fr (un message personnel de confirmation vous sera renvoyé ainsi qu'une date à laquelle vous serez invités au bureau d'accueil pour vérifier, compléter, puis valider le dossier sanitaire actuel de votre enfant).

• Étape 3 : INSCRIPTION

elle sera définitive **uniquement** lorsque vous aurez validé le dossier sanitaire de votre enfant au bureau d'accueil.

ATTENTION

- ⇒ au delà du 29 mai, nous continuerons les inscriptions dans la limite des places disponibles,
- ⇒ les projets d'animation de l'été ne seront plus imprimés, vous pourrez les consulter directement sur le site internet.



Inscriptions MERCREDIS 2020 / 2021 à SAFABRIE

- seront à effectuer du 2 au 26 juin au bureau d'accueil de Safabrie.
- Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter.
- Pendant la période de confinement, la messagerie est régulièrement consultée, n'hésitez pas à nous envoyer un mail à safabrie@brie
- Après la période de confinement, vous pourrez également nous contacter aux heures d'ouverture du service au **05 45 69 95 77**
 - lundi, mardi, jeudi, vendredi de 15h00 à 18h30,
 - mercredi de 11h00 à 18h30,
 - vacances de 7h30 à 18h30.

Bibliothèque Municipale de Brie

Le site numérique Sésame du SDL de la Charente :
<https://sesame.lacharente.fr>

- Vous avez une carte de lecteur à Brie, inscrivez-vous en ligne sur le site Sésame et nous validerons votre création de compte. Le département de la Charente en partenariat avec les bibliothèques vous offrent un **accès GRATUIT** pour consulter la presse quotidienne ou nationale, des magazines, des films, des documentaires, des ebooks, des concerts, du soutien scolaire et des activités pour les enfants...
- Vous n'avez pas de carte de lecteur à Brie, nous vous offrons la possibilité d'utiliser Sésame jusqu'à la fin du confinement. Ensuite, vous pourrez prolonger ce service en venant vous inscrire gratuitement à la bibliothèque dès que les conditions le permettront. Les boîtes à livres situées au square de la mairie sont indisponibles durant toute la durée du confinement.

Inscriptions scolaires rentrée septembre 2020/2021



Au regard de la situation actuelle, **fermeture des écoles et confinement**, les inscriptions scolaires ne pourront **pas** se faire comme les années précédentes.

Elles se feront au préalable via la mairie.

Il vous suffira d'appeler la **mairie au 05 45 69 96 89** ou de contacter par Mail Madame Nathalie Lafarge, secrétaire de mairie chargée de ce dossier : nathalie.lafarge@mairie-brie.fr

Elle vous fera parvenir le document de **pré inscription** et vous fournira l'adresse électronique de l'école que vous avez choisie pour prendre contact avec **le(a) directeur(rice)**.




Certains ont déjà fait cette démarche et vont être contactés par la mairie.

Ceux pour qui ce n'est pas fait, (en particulier pour les rentrées au CP), **contactez par téléphone la mairie**, il suffira de vérifier les renseignements sur la fiche de pré inscription réalisée lors de l'arrivée en maternelle.

Une fois cette vérification faite, vous pourrez prendre contact par mail auprès des directeurs concernés.

Pour de plus amples renseignements
contacter Pascal Hélon au 06 83 90 59 76.

Reports ou annulations d'évènements

- **Repas des séniors** : En raison du confinement, le **repas des séniors** offert par la municipalité n'a pas pu avoir lieu comme prévu le dimanche 12 avril.
 Il sera sans doute reprogrammé en septembre. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour plus d'informations
- **Société de chasse « LA BIENVENUE »** : L'assemblée Générale initialement prévue le vendredi 29 mai est reportée à une date ultérieure.
 Le repas de chasse prévu le dimanche 28 juin est annulé
- **Concours de pétanque** : Le concours de pétanque prévu le samedi 30 mai est annulé


RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes nés en **AVRIL 2004** sont priés de se présenter à la mairie, **munis du livret de famille**, en vue du recensement militaire, **le mois même de leurs 16 ans, aussitôt après leur date d'anniversaire.**

Vous avez la possibilité de vous faire recenser sur :

Service-Public.fr
Le portail de l'administration française

ou sur **SMARTPHONE APPLE** ou **ANDROID** (App Store ou Google Play)